
Mise en place d'une filière de récupération/réemploi des Textiles, Linge de maison, Chaussures (TLC)

Communauté de Communes du Canton de Rumilly

14 Avenue Gantin, Immeuble le Cheval Blanc

74150 Rumilly

[Voir le site internet](#)

Sophie Renon

prevention@sitoa.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Suite à la mise en place de l'éco-organisme Eco-TLC, le SITOA voulait se mettre en conformité avec les recommandations de ce dernier.

A savoir:

- un conteneur pour 2000 habitants pour un maillage fin du territoire
- un suivi régulier des quantités de textiles collectés,
- des Informations sur le devenir des textiles collectés (proportion en réemploi, recyclage matière ou élimination...)

Il a donc été décidé de ne pas renouveler la convention avec l'ancien collecteur.

Les collecteurs potentiels ont donc été mis en concurrence sur la base d'un questionnaire écrit et d'un entretien oral.

Après analyse des questionnaires, le prestataire présentant les meilleurs ratios de réemploi, le plus grand nombre de conteneur implanté et qui nous prouvait que les TLC étaient triés dans les meilleures conditions a été sélectionné.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

En 2009, 2,3 kg/hab de TLC avaient été collectés. L'ADEME estimant que 7 kg/hab/an de TLC se trouvaient dans les ordures ménagères et Eco-TLC annonçant que 11 kg/hab/an de TLC étaient mis sur le marché chaque année, la marge de progression restait importante.

Le nouveau prestataire avait donc pour objectif d'améliorer les performances de collecte en augmentant le nombre de conteneur sur le territoire et en communiquant. De plus, il avait l'obligation de collecter également les communes de plus faible importance, l'ensemble du territoire devait être desservi avec des conteneurs TLC pour limiter le tonnage de TLC dans les ordures ménagères.

Résultats quantitatifs

Entre 2009 et 2012 (année de transition avec changement de prestataire), le ratio de collecte des TLC est passé de 2.3 à 3.0 kg/hab/an. En tonnage, cela correspond à une augmentation de 31 tonnes.

Ses TLC étant majoritairement destinés au réemploi, les quantités collectées rentrent dans les objectifs de réduction de 7% des quantités d'OMA collectés.

A savoir, pour le SITO, 14 891 Tonnes d'OMA ont été produites. 7% de réduction correspond à une diminution de 1 042 Tonnes. Les 142 Tonnes de TLC collectés en 2012 permettent d'atteindre 14% de cet objectif (calcul : 142/14891).

Résultats qualitatifs

Actuellement, grâce à un meilleur maillage du territoire, l'ensemble des habitants a accès à un conteneur TLC à une distance raisonnable.

25 points de collecte sont répartis sur le territoire de manière à faciliter le geste de tri des habitants. La position actuelle des conteneurs a été choisie avec un logiciel de SIG (Quantum GIS : logiciel libre et gratuit). Les critères étaient d'avoir un point TLC pour 2000 habitants et de desservir également les zones plus rurales du territoire.

Ce maillage plus fin permet une meilleure équité de service sur l'ensemble du territoire. Proportionnellement à la taille des communes, l'ensemble des habitants ont accès à un point de collecte des TLC.

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier 2012 à mars 2012 -> mise en concurrence des différents prestataires de collecte TLC. Mémoire technique + entretien.

Avril 2012 -> lettre de non-renouvellement de la convention avec notre ancien prestataire.

Mai - juin 2012 -> Validation du choix du nouveau prestataire

Aout 2012 -> Réalisation de la convention SITO / Le Relais sur la base de celle proposée par Amorce.

Septembre 2012 -> installation des nouveaux conteneurs classiques et renforcés et démarrage de la collecte avec « Le Relais ».

Moyens humains

Le chargé de mission prévention s'est occupé de la mise en concurrence des collecteurs TLC et de l'analyse des offres.

Le prestataire s'occupe ensuite de la collecte et du traitement à « coût 0 » pour la collectivité.

Moyens financiers

Étant donné l'existence d'un éco-organisme, l'ensemble des coûts de collecte et traitement est pris en charge par celui-ci. La collectivité n'a pas à déboursier le moindre centime, voire même, sous réserve de réaliser des actions de communication, l'éco-organisme peut reverser 10 centimes par habitant, soit presque 5 000€ pour notre syndicat.

Il s'agit donc d'une action de prévention peu compliquée à mettre en place, permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction et pouvant même rapporter un peu d'argent... Qu'attendre de plus ?

Moyens techniques

Les conteneurs sont fournis, réparés et assurés par le prestataire. La collectivité doit faire signer une demande d'occupation de l'espace public aux communes concernées après concertation avec celles-ci.

Le prestataire informe chaque mois la collectivité des quantités collectées. Des bilans doivent être faits régulièrement pour déplacer certains conteneurs si les quantités ne sont pas au rendez-vous.

Un logiciel d'information géographique (certains sont gratuits) peut être utile afin de positionner de manière équitable les différents conteneurs.

Partenaires mobilisés

Les différentes communes pressenties pour l'implantation de conteneurs ont reçu une documentation du prestataire leur expliquant l'intérêt de sa démarche. Dans certains cas, les élus ont été directement rencontrés.

La seule association du territoire acceptant des TLC ne savait pas quoi faire d'une partie de la collecte. La solution

auparavant utilisée était de les déposer dans les bacs à ordures ménagères... Il a donc été décidé de leur mettre un conteneur « privé » afin qu'ils déposent les TLC non vendus. Une formation leur a été proposée avec le prestataire de collecte.

Un centre commercial a également été sollicité afin d'installer un conteneur inviolable de grande capacité. Après présentation du projet au directeur, celui-ci a tout de suite accepté.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La seule condition nécessaire est qu'il existe un prestataire de collecte des TLC sur le territoire. Vu le prix de revente des TLC (aux alentours de 200€ la tonne) actuellement et l'existence d'un éco-organisme assurant la pérennité de la filière, cela ne doit pas être très difficile à trouver...

Ensuite il faut disposer d'un minimum d'espace pour installer les conteneurs et permettre leur collecte.

Difficultés rencontrées

De nombreuses collectivités ont déjà organisé ce type de collecte.

La seule originalité ici est d'avoir mis en concurrence les prestataires et d'avoir positionné les points de collecte de manière à garantir un égal accès à l'ensemble des habitants du territoire.

Recommandations éventuelles

Pas de recommandations particulières

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | REEMPLOI | MENAGE | INVESTISSEMENT | COOPERATION LOCALE | TEXTILE

Dernière actualisation

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

france-noelle.lefauchaux@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes